



# Compte rendu du Conseil municipal

## Séance ordinaire du 14 novembre 2019 à 19h30

Présents : GIRARDIN Philippe - SCHMITT Elisabeth - DONADEL Dominique - Patrick MACHWIRTH - - Christelle KOENIG - BITSCH Didier - AUBRY Valéry.

Excusé : CAULET Laurent

Habitant présent à la séance : Alexandre MANCANET et Céline KOENIG

---

1. **Election d'un(e) secrétaire de séance**

Elisabeth SCHMITT est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

2. **Possibilité d'expression des habitants**

RAS.

Le Maire souhaite indiquer à Alexandre MANCANET que l'enrobée autour du poteau ENEDIS situé en haut de la rue de l'école a été effectuée.

3. **Approbation du compte rendu du conseil du 14 octobre 2019**

Le compte rendu du conseil du 14 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

4. **Présentation des demandes d'urbanisme**

RAS

5. **Demande de fonds de concours du Grand Belfort : Maitrise d'œuvre programme de voirie 2020**

Le Maire rappelle le projet de réalisation de travaux de sécurisation de la Rue Principale et de la Rue des Tilleuls prévu pour l'année 2020. Afin de le mener à bien, il convient de recourir à un maitre-d'œuvre. Le coût prévisionnel est estimé à un montant total de 5762.00€ HT.

Après examen, le Conseil Municipal, sollicite une aide financière du Grand Belfort au titre du fonds de concours d'investissement 2017/2020 à hauteur de 2881 €, à savoir 50% du montant HT et autorise le Maire à signer la convention correspondante avec le Grand Belfort.

Pour 6                  Contre 0                  Abstention 0

• ***Maitrise d'ouvrage travaux d'aménagement des réseaux d'Eaux Pluviales - Convention Vauthiermont/Grand Belfort***

Le Maire rappelle le projet de réalisation de travaux de sécurisation de la Rue Principale et de la Rue des Tilleuls prévu pour l'année 2020. Ces portions de voirie sont déjà équipées de réseaux eaux pluviales. Elles nécessitent le remplacement des parties de réseau vétustes et dégradées ainsi que la création et le raccordement de nouveaux points d'entrés au collecteur principal lié à l'aménagement de voirie de la commune.

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération étant compétent en matière d'eaux pluviales, il prendrait à sa charge les dépenses afférentes à cette opération. À cet effet, il convient donc de signer une convention entre la commune de Vauthiermont et le Grand Belfort.

Après examen, le Conseil Municipal, approuve, le projet de convention portant désignation d'un maitre d'ouvrage établi par le Grand Belfort et autorise le Maire à signer ladite convention avec le Grand Belfort

Pour 6                  Contre 0                  Abstention 0

• Arrivée de Christelle KOENIG

6. **Recrutement : suppression du poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe et création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe.**

Du fait de la mutation de l'agent occupant le poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe et qu'en conséquence il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (23/35<sup>ème</sup>) et de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (23/35<sup>ème</sup>), le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable.

Pour 7          Contre 0          Abstention 0

• **6.1 Assurance du personnel.**

Toujours dans le cadre de ce recrutement, il convient d'inclure la catégorie d'agent IRCANTEC à notre contrat d'assurance du personnel conclu avec SIACI/Groupama. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable.

Pour 7          Contre 0          Abstention 0

• **6.2 Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive proposé par le Centre de Gestion 90.**

Le Maire présente au conseil municipal un rapport présentant un nouveau service à adhésion facultative proposé par le Centre de gestion du Territoire de Belfort. Il s'agit d'un service de médecine professionnelle et préventive qui entrera en service dès le 1er janvier 2020. Il précise que le coût de ce service serait inférieur à celui que nous utilisons actuellement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable.

Pour 7          Contre 0          Abstention 0

7. **Salle communale « La Charberette » : instauration d'un tarif week-end pour les associations.**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'actuellement, le tarif de la location « week-end » de la Charberette, pour les associations extérieures au village est de 450 euros. Monsieur le Maire propose d'instituer un nouveau tarif « week-end » à 200 euros pour les associations extérieures, identique au tarif « habitants ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable.

Pour 7          Contre 0          Abstention 0

8. **Campagne d'affouage 2019-2020 : fixation du prix du stère.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité fixe le prix du stère à 10€ pour la campagne 2019-2020.

Pour 7          Contre 0          Abstention 0

9. **Compte rendu d'activités des gardes nature**

Aucun compte-rendu d'intervention des gardes natures ne nous est parvenu depuis le dernier Conseil Municipal. Toutefois certains dossiers restent en cours.

## 10. Compte-rendu d'activités des délégués représentant la commune et du Maire

- ✓ Le Maire informe le Conseil Municipal que la CLECT a tenu un conseil modifiant la répartition des attributions de compensation pour les communes détentrices de part du SMAGA, dissous au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- ✓ Le Maire informe également qu'un conseil communautaire du Grand Belfort se tiendra le 21 novembre 2019 afin de valider la décision de la CLECT. Monsieur le Maire signale qu'il continue à suivre ce dossier et qu'il assistera à ce conseil communautaire afin de défendre les intérêts de la commune.

## 11. Prochain conseil municipal

La date du prochain conseil municipal n'a pas encore été fixé et sera communiquée ultérieurement.

## 12. Questions diverses

--

- CCAS : Elisabeth SCHMITT présente un point sur les activités du CCAS. Il est prévu que Morgane, la volontaire en Service Civique, actualise l'atelier informatique.
- Par ailleurs, au vu du succès de la formation aux « Gestes qui sauvent », le CCAS propose une nouvelle cession aux habitants qui le souhaitent.
- D'autre part, les habitants qui ont participé à la cession de Mai 2019 seront conviés à la formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) en fonction de leurs inscriptions en Mairie. Cette formation (nouvelle formule) sera proposée à compter de février 2020.
- Monsieur le Maire suggère l'organisation de manifestations intergénérationnelles qui pourraient être mise en place par la jeune volontaire de Service Civique actuelle.
- Une prochaine réunion du CCAS est à envisager afin d'échanger sur ces différents points.
- Le groupe d'embellissement reprendra ses activités à la salle de rencontre à l'arrière de la salle « la Charberette » le 22 novembre 2019 à 14h00. Bienvenue sera toute personne désireuse de le rejoindre.
- Monsieur le Maire fait part de courriers de remerciements de diverses associations au sujet des subventions octroyées par le Conseil Municipal. Il convient de rappeler que d'autres associations les ont communiqués antérieurement par courriel.

***En l'absence de question supplémentaire, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.***

Le 19 novembre 2019

La Secrétaire de séance ; Elisabeth SCHMITT

